



Madame la Conseillère d'Etat,
Chère Madame,

En vue de notre séance du 5 novembre prochain, nous vous remercions de trouver ci-après les différents projets et prises de positions que le Conseil souhaite pouvoir aborder avec vous.

1 - Demande concernant le *Bike2school*

Exposé des motifs

Le challenge [bike2school](#), qui se déroule entre les élèves de toute la Suisse, consiste en le fait de se rendre à l'école à vélo aussi souvent que possible pendant la durée de l'action.

Les élèves collectent ainsi des points et des kilomètres, avec à la clé des prix individuels et collectifs attrayants; et a ainsi pour but de les encourager à se rendre à l'école à vélo.

Actuellement, le défi est subventionné par le Canton de Genève qui prend en charge les coûts de l'inscription des classes, mais il est organisé uniquement dans une minorité d'établissements scolaires à Genève, car l'information n'est pas reléguée au corps enseignant. La participation des élèves dépend uniquement de la décision des enseignantes et enseignant de leur reléguer l'information et d'éventuellement déjà inscrire un groupe d'élèves. De ce fait, même si ce projet pourrait certainement intéresser le corps enseignant et les élèves, l'information ne leur est pas forcément transmise.

Prise de position du CJGE

Le CJGE demande donc que tous les enseignantes, enseignants ainsi que les élèves des établissements scolaires du Canton de Genève soient informés de ce challenge par mail et que des affiches soient placées dans les établissements pour que les personnes qui souhaitent participer soient informées et puissent le faire.

2 - Projet infections sexuellement transmissibles

Exposé des motifs

Le projet fait suite aux constats suivants:

- Genève est le canton qui détient les chiffres d'infections sexuellement transmissibles (IST) parmi les plus élevés de Suisse.
- Le nombre de cas de gonorrhée a triplé en 10 ans chez les deux sexes.
- En Suisse, on estime que plus de 50% des cas de chlamydia et gonorrhées ont concerné les femmes de 15 à 24 ans.
- La population adolescente et de jeunes adultes (15 à 25 ans) compte pour environ 25% de la population sexuellement active, et cette dernière est particulièrement exposée aux IST: 50% des nouvelles infections touchent la population de cette

tranche d'âge, malgré leur proportion minoritaire dans la population sexuellement active globale.

- Dépistées à temps, la plupart de ces infections se soignent. Non traitées, elles peuvent avoir des conséquences graves (cancers, stérilité p.ex.) et elles augmentent fortement le risque d'infection par le VIH/sida.
- Une grande partie des IST sont asymptomatiques durant une longue période, engendrant des diagnostics tardifs avec plus de complications. De plus, peu de personnes se font tester, car asymptomatiques.
- Le test rapide de détection du VIH (résultat en 15 minutes) coûte CHF 10 à l'individu faisant le test. Un dépistage additionnel d'infections sexuellement transmissibles (IST) ajoute un coût supplémentaire de CHF 40 pour la détection conjointe dans les urines de Chlamydia et Gonorrhée, et de CHF 100 pour un bilan complet (incluant Chlamydia, Gonorrhée, Hépatites A, B,C et Syphilis). Ces tests ne sont pas pris en charge par la LaMal et retiennent beaucoup de jeunes de se faire tester.
- Les statistiques des dépistages effectués lors de la dernière journée mondiale du sida (1er décembre 2017) dans le canton de Lausanne montrent que la gratuité des tests amène les jeunes à se faire tester. En effet, 1086 personnes se sont présentées pour effectuer le test VIH gratuit et 80% des personnes âgées de 16 à 30 ans ont indiqué que la gratuité du test avait été un levier de leur motivation. 2 cas positifs ont été détectés.

Prise de position du CJGE

La prise de position consiste en plusieurs mesures:

- Rendre les tests pour les IST gratuits pour tous les jeunes de moins de 25 ans avec ou sans prescription.
- Améliorer la prévention des IST en augmentant la sensibilisation à ce sujet, en soulignant davantage durant les cours d'éducation sexuelle au secondaire I; et en incorporant la présence d'un stand informatif une semaine par an dans les établissements du secondaire II avec des personnes présentes pour répondre à d'éventuelles questions et donner des informations aux sujets des IST sous la forme de flyers ou autres ressources et si jugé nécessaire, conseiller à l'élève d'aller se faire dépister.

3 - L'école autrement

Exposé des motifs

L'école, telle qu'elle est organisée aujourd'hui, est perçue par beaucoup d'élèves comme répétitive et monotone. Nous passons des années, jour après jour, dans les mêmes salles de classe, assis face à un tableau, écoutant des professeurs qui suivent un schéma prévisible : cours, exercices, devoirs. Ce rythme, répété pendant 15 ans ou plus, peut finir par éteindre la curiosité et la motivation des élèves.

Les jeunes ont besoin de diversité, d'expériences nouvelles, d'apprendre d'une manière qui les stimule. Ils ne veulent plus rester passifs, enchaînés à un bureau, mais souhaitent bouger, interagir, découvrir le monde qui les entoure. En tout cas, si ceci n'est pas un fait concret, il est certain qu'il serait intéressant de découvrir si d'autres méthodes

d'enseignements sont concluantes tant d'un point de vue productif que d'un point de vue éducatif prenant également en compte l'impact d'une telle semaine sur le moral des jeunes concernant l'école. Le système actuel n'exploite pas suffisamment ces besoins fondamentaux de mouvement, d'expérimentation et de variété dans l'apprentissage.

Prise de position du CJGE

Pour rendre l'école plus dynamique et adaptée aux besoins des jeunes d'aujourd'hui, nous proposons une semaine annuelle appelée "L'école autrement", où chaque professeur devra changer radicalement sa manière d'enseigner. Fini les salles de classe traditionnelles ou bien leurs routines de classe car pendant cette semaine : les cours doivent se dérouler ailleurs ou de manière active et interactive, tout en respectant le programme. Quoi qu'il en soit la méthode d'enseignement devra n'avoir rien à voir avec celle utilisée par l'enseignante ou l'enseignant d'habitude.

Ce projet revêt un caractère obligatoire pour toutes les classes de l'enseignement primaire jusqu'à la fin du secondaire II.

Par exemple, au lieu d'une leçon de biologie en classe, pourquoi ne pas aller dehors et observer la nature en direct ? En mathématiques, des ateliers pratiques où les élèves résolvent des problèmes réels, en lien avec le programme, avec la vie quotidienne par exemple, ce qui pourrait remplacer les exercices habituels. Les professeurs pourraient organiser des sorties, des travaux de groupe, des projets interactifs ou des défis qui rendraient les matières plus vivantes et stimulantes.

L'objectif de cette semaine est de casser la routine, d'impliquer les élèves autrement, de rendre l'apprentissage plus concret et plus engageant. Chaque année, cette semaine spéciale permettrait de raviver l'intérêt des élèves pour les matières scolaires en leur offrant des expériences inédites.

Pourquoi c'est une idée géniale :

1. **Rompre la monotonie** : Les élèves ne s'ennuieront plus à écouter passivement un professeur pendant des heures. Ils seront acteurs de leur apprentissage, en découvrant de nouvelles façons de comprendre et d'apprendre.
2. **Créer du lien avec le monde extérieur** : L'école ne devrait pas être un lieu isolé du monde réel. En sortant des classes, on relie les matières à la vie quotidienne, à des situations concrètes qui donnent du sens aux apprentissages. Par ailleurs, comme l'a montré l'étude du SRED "comment va l'école" les activités extérieures sont toujours les bienvenues.
3. **Répondre aux besoins des jeunes d'aujourd'hui** : Les élèves actuels sont habitués à la diversité, à la rapidité et à l'interactivité dans leur vie de tous les jours (notamment avec la technologie). Il est temps que l'école s'adapte à ce mode de fonctionnement et devienne un lieu plus dynamique et stimulant.
4. **Favoriser la créativité des enseignants et des élèves** : En encourageant les professeurs à sortir de leur cadre habituel, on libère leur créativité et on les encourage à penser différemment, à innover. Les élèves, eux aussi, pourront montrer de nouvelles compétences, collaborer plus efficacement et prendre des initiatives.
5. **Utiliser des méthodes d'enseignement modernes** : Cette semaine serait aussi l'occasion pour les enseignants de s'ouvrir à des méthodes d'enseignement plus modernes, basées

sur des études et des rapports pédagogiques récents. Cela les inciterait à s'informer sur les dernières recherches en matière d'éducation, à adopter des approches plus efficaces et à chercher plus loin pour offrir un enseignement qui répond aux besoins actuels des élèves.

Pour conclure, des expériences similaires ont déjà été mises en place dans les pays nordiques, reconnus pour la qualité de leur système éducatif. Dans ces pays, l'accent est mis sur des méthodes d'enseignement plus flexibles et interactives, où les élèves ne sont pas simplement passifs mais pleinement impliqués dans leur apprentissage. Les résultats sont clairs : ces approches contribuent à une meilleure motivation des élèves, une compréhension plus profonde des matières, et un développement accru des compétences sociales et pratiques. En s'inspirant de ces modèles, l'école pourrait devenir un lieu plus vivant et stimulant, favorisant l'épanouissement des élèves tout en les préparant mieux aux défis du monde moderne.

4 - Projet: Création d'une formation d'apprentissage de réparation générale

Exposé des motifs

Avec 706 kilos de déchets municipaux produits par habitant et par an, la Suisse est le troisième plus gros créateur d'ordures en Europe selon l'Office européen de la statistique Eurostat. Même si le taux de recyclage est plutôt élevé en comparaison à la moyenne européenne, le nombre de déchets non revalorisés reste très important.

En effet, en Suisse, à l'inverse d'autres pays européens, lorsque des objets ménagers autres que les vélos, les voitures ou les appareils informatiques se cassent, il n'existe que très peu d'ateliers de réparation générale en mesure de résoudre le problème sur ces objets. Ainsi, lorsque les personnes ne savent pas comment réparer l'objet, elles n'ont d'autre choix que de le jeter. Cela représente une perte énorme d'énergie et de ressources, car l'achat d'un nouvel objet nécessite des matières premières et tout un processus de production coûteux en énergie.

La principale cause de ce manque d'ateliers de réparation générale est le manque de personnes compétentes dans ce domaine. En effet, il n'y a pas de formation d'apprentissage de réparation générale en Suisse, à l'inverse d'autres pays européens.

Prise de position du CJGE

Le projet a pour but de résoudre la problématique expliquée précédemment en créant une formation d'apprentissage de réparation générale, afin de former des personnes compétentes pour la réparation d'objets ménagers pour lesquels il n'existe pas d'atelier de réparation spécifique. Cette mesure irait bien entendu main dans la main avec le développement d'un plus grand nombre d'ateliers de réparation générale dans lesquels les apprenties et apprentis pourraient se former.

Ce projet s'inscrit dans une perspective de meilleure gestion des déchets et des ressources dans l'optique d'essayer de réparer, avant de jeter et d'acheter un nouvel objet, afin de diminuer notre impact sur l'environnement, mais également dans une perspective de créer des emplois.

5 – Prise de position pour un renforcement des stages au secondaire 1

Exposé des motifs

À la fin du cycle d'orientation, il est demandé aux élèves de choisir entre diverses options pour la suite de leur formation au secondaire 2. Cette décision peut avoir un impact plus ou moins important sur la voie professionnelle qu'un jeune va emprunter. Pourtant, la majorité des jeunes ne savent pas ce qu'ils souhaiteraient faire plus tard et ont beaucoup de mal à faire un choix.

Il y a aussi de plus en plus de jeunes qui interrompent leur formation et changent de voie professionnelle, car ils se rendent compte que cette filière ne leur plaît pas. Dans un sondage sur la satisfaction au travail en suisse romande, 30% des sondés envisagent de changer d'emploi et 25% envisagent une reconversion professionnelle. Cela montre que le choix d'une voie professionnelle qui nous satisfait peut s'avérer être une décision compliquée.

De plus, à la sortie du cycle, il est demandé aux élèves qui aimeraient se tourner vers d'autres filières que le collège ou l'école de culture générale d'écrire un dossier de candidature avec un CV et une lettre de motivation. Cependant, beaucoup d'élèves ne savent pas comment écrire ce type de document, et peuvent être désavantagés en fonction de l'aide que leurs parents sont en mesure d'apporter.

Même si de l'aide et du soutien sont apportés afin de décider du choix de formation après le cycle et pour l'écriture des dossiers de candidature, peu de jeunes ont une idée claire des différents métiers et de leur quotidien ou du processus et les choses exactes à faire pour mettre toutes les chances de leur côté lors du dépôt du dossier de candidature.

Prise de position du CJGE

Nous souhaiterions que les stages au secondaire 1 soient renforcés. Par exemple en incorporant obligatoirement une semaine de stage en 10^{ème} année, ou au cours d'une autre année du cycle, durant laquelle les élèves du secondaire 1 choisissent un métier et suivent un ou une professionnelle durant leur semaine type de travail. L'élève serait amené à suivre un professionnel et si besoin/possible il peut être amené à suivre un autre professionnel dans un autre secteur permettant ainsi d'élargir sa vision sur la diversité professionnelle existante.

Cela permettrait aux élèves de se faire une idée plus claire de quel métier ils souhaiteraient faire plus tard ou de les aider à décider vers quelle branche ils aimeraient se tourner pour la suite de leurs études. Par ailleurs cela les entraînerait à écrire un dossier de candidature avec CV, lettre de motivation et autres démarches nécessaires lors d'une postulation pour un emploi. Il serait également possible de faire un lien entre les cours d'informatique et bureautique en 9^{ème}, portant sur l'écriture de documents nécessaires pour postuler et ce stage dans un métier.

6 – Prise de position: Arbres bicentennaires

Exposé des motifs

La coupe récente d'arbres bicentennaires dans divers projets d'aménagement du territoire

genevois (notamment à la Servette ou à Champel) a suscité un vif émoi au sein de la population, notamment en raison de la valeur écologique, patrimoniale, et symbolique de ces arbres. Les arbres centenaires ne sont pas uniquement des témoins silencieux de l'histoire de notre région ; ils jouent un rôle écologique vital en capturant le carbone, en favorisant la biodiversité, et en atténuant les effets des vagues de chaleur. D'après les estimations du rapport de Pro Natura, les forêts et alignements d'arbres suisses absorbent environ 2,5 millions de tonnes de CO₂ chaque année, contribuant ainsi activement aux engagements climatiques du pays (BAFU). En coupant des arbres aussi anciens, nous risquons de compromettre une partie essentielle de cet équilibre.

Selon la RTS et selon des travaux publiés dans la revue *NATURE*, plus un arbre est âgé, plus il est en capacité d'absorber du CO₂. Ces recherches sont basées sur 670'000 individus et sur plus de 400 espèces différentes. Les résultats sont unanimes : un seul arbre âgé est beaucoup plus pertinent que l'abatage d'un tel individu au profit d'un ou plusieurs arbres jeunes.

Au vu de ces enjeux, il semble nécessaire de ne pas ouvrir de porte à la coupe d'arbres bicentennaires lorsque des alternatives plus respectueuses de l'environnement sont envisageables. Il apparaît dès lors urgent de hiérarchiser les priorités afin de concilier développement des infrastructures et préservation de notre patrimoine écologique.

Prise de position du CJGE

Le CJGE exprime sa préoccupation quant à la coupe d'arbres centenaires lors de récents projets d'aménagement du territoire. Ces arbres ne constituent pas seulement une ressource naturelle ; ils sont le symbole de l'histoire et de l'identité de notre région. Leur disparition représente une perte irrémédiable pour les générations présentes et futures, tant d'un point de vue écologique qu'historique.

Nous demandons au Conseil d'État genevois de mettre en œuvre une politique de préservation stricte des arbres anciens, en particulier ceux de plus de 200 ans, en garantissant qu'aucun projet d'infrastructure ne soit approuvé sans une étude environnementale rigoureuse et l'examen d'alternatives durables. Nous soulignons également la nécessité de prioriser les espaces forestiers et les arbres anciens, surtout lorsque des aménagements peuvent être redéployés avec moins d'impact écologique. Enfin, il nous semble primordial que le Conseil d'État privilégie le bien-être des habitants en gardant suffisamment de contrôle sur l'aménagement du territoire, notamment lorsque celui-ci concerne des parcelles privées.

Le CJGE appelle le Conseil d'État à faire preuve de transparence dans ses choix d'aménagement, en concertation avec les citoyens.

En vous souhaitant bonne réception des différentes prises de position du CJGE en vue de notre prochaine séance, veuillez agréer, Madame la Conseillère d'Etat, chère Madame, nos sincères salutations.

Pour le Conseil de la jeunesse
Gabriel Haddad
Président

